



LE MADAWASKA

Fredericton, N. B.

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 4 MARS 1920

G.-E. DION, Administrateur

Les Anciens Elèves du Collège du Sacré-Cœur

Le comité des anciens élèves du collège du Sacré-Cœur a adressé à chaque membre de l'association des anciens élèves une lettre circulaire et un bulletin de souscription. Les registres du collège ayant été détruits lors du feu, le comité n'a à sa disposition que des listes incomplètes. Dans la crainte d'avoir oublié un certain nombre de noms, il désire porter cette lettre à la connaissance du public.

Tout ancien élève du collège du Sacré-Cœur qui n'aura pas reçu une copie de la circulaire d'ici au 7 mars, est aimablement prié de faire parvenir son nom avec son adresse, au Secrétaire du comité, Dr C. J. Veniot, Bathurst, N. B. et immédiatement un bulletin de souscription lui sera adressé. Nous ne voulons oublier personne.

Le Comité.

Bathurst, N. B., 1er février 1920

Cher Camarade,

Vous avez sans doute appris par les journaux la décision prise au sujet de la reconstruction du Collège du Sacré-Cœur. Notre cher collège va enfin renaître de ses cendres. Il s'élèvera à Bathurst Ouest, N. B., sur un terrain situé non loin du scholastic que les RR. PP. Eudistes sont actuellement en train de restaurer.

Vous avez lu les articles publiés pour annoncer les résolutions prises par le comité chargé d'organiser la campagne qui doit s'ouvrir au printemps prochain. C'est l'Acadie tout entière qui veut contribuer à la reconstruction du collège du Sacré-Cœur parce que cette reconstruction est pour la population française une question d'intérêt national.

Les raisons mises en avant par le comité d'organisation nous ont touchés, cher camarade, plus peut-être que d'autres. Nous savons par expérience les avantages provenant d'une instruction et d'une éducation complètes et nous devons avoir à cœur d'aider nos compatriotes à bénéficier des mêmes avantages.

Soyons donc partout les premiers à entrer dans les vues du comité général et prêtons notre généreux concours aux organisateurs de la campagne dans la mesure du possible.

Mais, la reconstruction du collège du Sacré-Cœur nous intéresse pour d'autres raisons d'ordre plus intime. Il ne s'agit pas d'un collège, il s'agit de "NOTRE COLLEGE", de L'ALMA MATER où nous avons reçu l'instruction, l'éducation qui nous ont permis de devenir ce que nous sommes aujourd'hui.

La reconnaissance, la piété filiale, nous font un devoir de contribuer dans toute la mesure de nos moyens à la reconstruction, à la survivance de notre cher collège du Sacré-Cœur.

Lors du désastreux incendie de Caraquet, en 1915, les Anciens ont été parmi les premiers, comme il convenait, à affirmer leur résolution bien arrêtée de contribuer au fond de reconstruction. L'assemblée tenue au mois d'août 1916 à Bathurst a approuvé à l'unanimité l'initiative prise par le comité improvisé après le feu et a confirmé le projet d'offrir à cette fin dix mille dollars. Un comité régulier fut alors élu et chargé tout particulièrement de prendre les moyens voulus pour obtenir ce montant lorsque le moment serait venu.

Ont été élus : M. L.-L. Thériault, Président. Rév. P. J. Doucet, vice président. Dr C.-J. Veniot, secrétaire, RR. PP. Paulin, Eudistes, M. Lantaigne, A. Allard, curés, Docteurs Alphonse Sormany, Albert Sormany et Edmond Haché.

Votre comité, cher camarade, s'est réuni dès qu'il a appris la décision prise par les Pères Eudistes de rebâtir. Après discussion, il en est arrivé à la conclusion qu'il était préférable de laisser chacun souscrire librement selon ses moyens. Pour plus de facilité, les versements pourraient se faire en trois fois à partir du 1er juin 1920, le dernier versement devant être effectué le 31 décembre 1922.

Comme les journaux l'ont publié, ceux qui souscriront cinq cent dollars, auront leur nom inscrit sur une plaque commémorative avec leur titre d'anciens élèves. Ceux qui souscriront vingt-cinq dollars et plus, recevront un diplôme d'honneur en reconnaissance de leur générosité.

Vous trouverez ci-joint, un bulletin de souscription sur lequel vous êtes priés d'inscrire en plus de votre nom et de votre adresse, les dates d'entrée et de sortie ce qui permettra au Secrétaire d'établir exactement les registres de l'association. Le Dr Veniot recevra souscriptions et versements à son office, Bathurst, N. B., et en accusera réception.

Cette somme de dix mille dollars paraît élevée à première vue, cher camarade, surtout quand on considère qu'un bon nombre parmi les anciens élèves sont encore très jeunes et que les plus âgés parmi nous achèvent à peine de se débattre au milieu des difficultés qui attendent tout homme à ses débuts dans la vie. Nous sommes convaincus cependant que le montant promis peut être atteint et même dépassé, ce qui

L'Alimentation des Vaches Laitières

La vache tarie. La majorité des cultivateurs s'inquiètent pas de bien nourrir la vache qui ne donne plus de lait. Souvent la vache est trop maigre au vêlage pour pouvoir produire du lait avantageusement. Son veau n'a pas la vigueur et la robustesse nécessaires pour résister aux nombreuses maladies auxquelles les veaux sont sujets.

Laissez la vache se reposer pendant 4 à 10 semaines avant le vêlage. Une livre de grain donnée pendant cette période vaut mieux que 2 ou 3 livres de grain données après que la vache a vêlé.

Si les pâturages sont pauvres il faudra compléter la ration de la vache avec des fourrages verts, de l'ensilage ou des racines et une mouleée composée de deux parties des grains suivants, en parties égales : Son, avoine moule, orge moule et une partie de fourteaux moulus.

Si la vache est maigre, donnez en de 4 à 7 livres par jour ; si elle est en bon état le chair, donnez des fourrages à discrétion et une ou deux livres par jour de la mouleée que nous venons de mentionner ; si la vache est grasse, ne donnez plus de grain, mais de toutes façons ne la laissez pas maigrir ou tomber en mauvais état.

Avant le vêlage l'alimentation de la vache au moment du vêlage exige une attention spéciale. Cette alimentation varie suivant l'individualité de la bête. Assurez-vous d'abord que les intestins fonctionnent bien. La constipation à cette époque peut causer bien des désordres, notamment la fièvre de lait, l'inflammation de la mamelle, etc.

n'est pas défendu. Indépendamment des sommes souscrites à la réunion de 1915, plusieurs anciens ont déjà fait connaître ce qu'ils se proposent de verser. Nous donnons les chiffres plus bas, chiffres encourageants, comme on pourra le constater. Sans doute tous ne peuvent songer à se faire inscrire sur le livre d'or, ni même peut-être, devenir titulaires d'un diplôme d'honneur. Mais qu'il soit bien entendu que nous comptons sur toutes les bonnes volontés. Nous avons besoin des moindres souscriptions comme des plus importantes et aucune ne nous paraît trop petite. Que ceux qui ont moins donné moins sans doute, mais qu'ils donnent quand même et toujours dans la mesure du possible.

Donnons, cher camarade, donnons généreusement, c'est pour notre Alma Mater. Nous serons récompensés de nos sacrifices par les prières dites chaque jour chez les RR. PP. Eudistes pour les Bienfaiteurs. Et, lorsque plus-tard, nous verrons se dresser les murs de ce collège que nous aurons contribué à relever, nous pourrons le saluer avec fierté et en toute vérité comme "NOTRE" collège du Sacré-Cœur.

Le Comité des Anciens Elèves,

par : C.-J. Veniot, M. D.

Secrétaire.

SOUSCRIPTIONS

Rév. P.-J. Doucet, Curé de St-Charles, N. B.	\$500.00
Rév. P.-J. Trudel, Curé de Ste-Marguerite N. B.	500.00
Rév. P. A. Allard, Curé de Val D'Amour, N. B.	500.00
Rév. P.-C. Poirier, Curé de Ste-Thérèse N. B.	200.00
Rév. P. M. Lantaigne, Curé D'Athol, N. B.	400.00
Rév. P.-T. Haché, Curé de Paquetville, N. B.	200.00
M. B. Laberge, Notaire, Montréal	100.00
M. J.-P. Chiasson Instituteur, Lamèque, N. B.	100.00
Dr. V. Allard, Châtelier, P. Q.	300.00
Dr. C. J. Veniot, Bathurst, N. B.	500.00
Dr. Albert Sormany, Edmundston, N. B.	600.00
Rév. F. Verret, Séminaire d'Halifax, N. S.	25.00
Rév. A. Godbout, " "	25.00
Rév. W. Brideau, " "	25.00
M. L. Thériault, Ing. Civil, Fredericton	300.00
M. A. Fournier, Bouctouche, N. B.	25.00
M. E. Verret, Edmundston, N. B.	50.00
M. D. Doucet, Elm tree' N. B.	100.00
M. A. N. Roy, Rédacteur de l'Evangéline	100.00
M. TH. Brink, Montréal	30.00
Rév. Cléf. E. haton, Vic. à Chatham	25.00

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, mes remerciements anticipés.

Dr. C. J. Veniot, Secrétaire.

etc. Après le vêlage, donnez un boisson tiède contenant une poignée de tourteaux de graine de lin dans une chaudière d'eau. Laissez la bête au repos pendant 12 heures, après quoi donnez-lui une pâtée chaude de son et deux pâtées de son deux jours après le vêlage. Donnez une quantité limitée de bon foin de préférence du foin de tréfle, de 6 à 8 livres. Tirez un peu de lait, 3 ou 4 fois par jour pendant les trois premiers jours. Ne traitez pas la vache à fond avant le troisième jour, si non vous pourriez provoquer une attaque de fièvre de lait. Le quatrième jour, commencez à donner la ration de mouleée sèche qui se compose de 4 livres de son et d'avoine moule en parties égales ; augmentez la mouleée et la ration de la mouleée de façon à avoir une ration complète vers le seizième jour après le vêlage.

ALIMENTATION EN VUE DE LA PRODUCTION DU LAIT.

Une vache qui vient de vêler et qui reçoit une nourriture généreuse mais bien choisie produit invariablement le lait qui coûte le moins cher.

Une livre de grain donnée à une vache qui vient de vêler rapporte autant que plusieurs livres de grain après que la production du lait a baissé dans une forte proportion. On doit donner une livre de grain pour 3 1/2 livres de lait produites ; à mesure que la période de lactation s'avance, on diminue graduellement la quantité de grain pour n'en donner qu'une livre par 5 livres de lait produites. Une bonne moyenne est de 1 à 4, suivant un certain nombre de rations bien équilibrées pour la vache laitière de 1,000 livres, répondant aux besoins du cultivateur.

L'ALIMENTATION DES VEaux Les méthodes suivantes d'alimentation pour les veaux et les génisses s'appliquent aux veaux d'automne comme aux veaux du printemps, sauf les quelques modifications nécessaires.

Séparez le veau de sa mère à la naissance. Ne le laissez pas têter à moins qu'il ne soit faible, incapable de boire ; ou à moins que la mamelle de la vache ne soit sérieusement enflammée. Le lait de la mère est essentiel pour les 4 premiers jours. On doit en donner de 8 à 10 livres divisées en 3 ou 4 repas. On donne le lait entier pendant les premiers 10 jours puis on commence à en remplacer une partie avec du lait écrémé de façon à ce que le veau reçoive à l'âge d'un mois, en deux repas, 12 livres de lait écrémé, plus une cuillerée à table de gélee graine de lin finement moule et étouffantée.

A l'âge de 3 semaines, on donne une petite quantité d'avoine ronde dans la mangeoire. On peut avantageusement offrir au veau à partir de ce moment du foin de tréfle fin et de l'eau propre.

Pendant les 15 semaines qui suivent, augmentez la quantité de lait écrémé de façon à en donner de 15 à 20 livres-tous les jours. On ajoute à la gélee de graine de lin, les éléments nécessaires pour remplacer la crème et que voici ; graine de lin finement moule, une partie ; avoine finement moule 2 parties ; On donne cette mouleée dans le lait divisée en deux repas par jour à raison de un huitième de livre au commencement, et on porte graduellement cette quantité à une livre.

A l'âge de 4 semaines, on retranche graduellement le lait écrémé, et on augmente proportionnellement la ration de grain.

N'exposez pas les veaux de printemps à la chaleur et aux mouches. Tenez les dans une loge sombre et fraîche jusqu'à l'âge de 4 mois, après quoi, mettez-les, la nuit, dans un enclos. Si les veaux naissent en automne, tenez les dans une loge propre, bien éclairée et confortable. Donnez une quantité limitée de racines ou un mélange de racines et d'ensilage. Donnez du sel régulièrement en quantité limitée, et de l'eau propre au besoin.

J. O. Morin, D. A., St-Basile, Cte. Madawaska, N. B.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00

Actif total, au delà de \$34,000,000.00

95 succursales dans les provinces de Quebec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Four la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoin, gérant local.

Le véritable Article"



Le BLACK WATCH est éminemment satisfaisant avec ce bon goût traduisant sa haute qualité.

TABAC A CHIQUER Black Watch

J. O. Morin, D. A., St-Basile, Cte. Madawaska, N. B.